

Ministère de la famille
et du développement communautaire

Correspondance
Février — Mars / 1967

20

— 2p

RÉPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 15 Mars 1967.-

N° 221/10/ /14/67.-



MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Services du Travail et de la Sécurité Sociale.-

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise à KIGALI.-
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale à KIGALI.-
- ✓ - Monsieur le Président de la Cour Suprême à NYABISINDU.-

Réf. n° :

Annexe :

Objet :

à transmettre au Vice-Président Kamali de son information

Monsieur le Directeur de la Caisse Sociale à KIGALI.-

A TRAITER PAR

Présidente Tulgemine

Le Président de la Cour Suprême.

30.3-67/800

10-41

Monsieur le Directeur,

Service de contrôle des organismes d'intérêt public.

Par ma lettre N° 222/83/14 du 10 Février 1967, je vous ai demandé de régulariser la situation volontairement créée par votre lettre N° Dir./02/67-C.E. du 3 février 1967.

Comme jusqu'à présent, je n'ai reçu aucune réponse à ma lettre précitée, je vous rappelle qu'il vous faut me tenir le plutôt possible au courant de la suite que vous entendez y réserver.

31.3.67/39

15-24

LE MINISTRE DE LA FAMILLE ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,

Au. KAMOSO.,